



Communiqué de presse du Maire d'Annecy

Annecy, le 30 novembre 2022

Petite enfance : la Ville suspend un agent pour suspicion de comportements inappropriés

Après le signalement d'une suspicion de comportement inadapté et pratiques professionnelles inappropriées d'un agent au sein d'une crèche municipale, la Ville d'Annecy a aussitôt pris des mesures conservatoires afin de remédier à cette situation, entraînant la suspension de l'agent au 28 novembre 2022.

Un signalement est en cours auprès de la Procureure de la République d'Annecy. Un soutien psychologique a d'ores et déjà été mis en place pour les agents exerçant au sein de cette crèche et va être étendu aux parents et leurs enfants. En raison du signalement en cours, la Ville ne pourra donner davantage de détails.

Christian Bovier, maire-adjoint en charge de l'enfance, de la réussite éducative et des parcours éducatifs, Christelle Mermillot-Blardet, conseillère déléguée en charge de la petite enfance et moi-même sommes aux côtés des agents de la Ville et des familles pour assurer la sécurité, le bien-être et l'épanouissement des enfants, qui sont notre priorité absolue.